

## Pourquoi un Guichet d'Observation des Droits Humains ?

Depuis le coup d'Etat constitutionnel du 25 octobre 2015 et le hold-up électoral du 20 mars 2016, la République du Congo vit dans un contexte politique répressif marqué par la détérioration du climat politique et la recrudescence des actes inciviques. Les droits et libertés fondamentales des citoyens sont de plus en plus bafoués et violés : tortures, et autres traitements inhumains et dégradants, arrestations et détentions arbitraires, assignation à résidence des leaders politiques, répressions policières, disparitions forcées, intimidations des journalistes, confiscation des libertés et incrimination des mouvements sociaux, humiliation et atteinte à la dignité humaine, répressions excessives des manifestations, confiscation des médias publics, etc.

Si dans les grandes villes, notamment Brazzaville et Pointe-Noire, les violations des droits de l'homme sont parfois dénoncées par les organisations de la société civile, la presse et les leaders de l'opposition, dans l'arrière-pays, notamment dans les villes secondaires, considérées comme hostiles au pouvoir, les forces de l'ordre sèment la terreur et organisent des arrestations arbitraires, et les disparitions forcées des paisibles citoyens.

Notre vision s'inscrit dans le cadre de la diffusion des droits de l'homme et de l'éveil de la conscience des groupes vulnérable afin le respect de leurs droits soit un impératif catégorique. Cela suppose de prendre en compte les principales lacunes observées sur le terrain : l'ignorance par les citoyens des principes fondamentaux des droits de l'homme ; la méconnaissance et/ou la peur de solliciter le respect de ses droits, surtout en milieu rural ; la rétention des informations sur les violations des droits humains ; l'absence de système de référencement et d'accompagnement des victimes des violations des droits de l'homme

et le manque de cadre de concertation, d'échange et de discussion pluri-acteurs sur les questions des droits de l'homme. On assiste de plus en plus à la méfiance des autorités à l'égard des défenseurs des droits humains, accusés à tort d'être à la solde des puissances étrangères et de l'opposition.

Il y a nécessité aujourd'hui de mettre en place un outil dénommé « **Guichet d'Observation des Droits Humains (GODH)** », capable d'être à l'avant-garde en cas de violation des droits de l'homme et de poursuivre le renforcement des capacités des acteurs sur les droits humains.

## Objectifs du Guichet d'Observation des Droits Humains

-Contribuer à la réduction de l'ignorance des droits de l'homme en milieu rural à travers la formation des acteurs, la mise en place des dynamiques locales et le monitoring sur les violations des droits humains ;

-Mettre en place un système d'alerte précoce afin de dénoncer les violations des droits de l'homme et encourager les citoyens à revendiquer le respect de leurs droits selon les méthodes et pratiques légales ;

-Renforcer les capacités des acteurs de la société civile aux techniques d'enquêtes, de surveillance et de documentation sur les violations des droits de l'homme.

## Vision et approche du GODH

La vision de l'Association Avenir NEPAD Congo est celle d'une société fondée sur des principes et un fonctionnement démocratique, à même de garantir le respect des droits de l'homme et du renforcement de l'Etat de droit en République du Congo.

Le GODH se donne pour missions, par-delà ses activités d'investigation et d'aide aux victimes d'abus de pouvoir, de renforcer la capacité des citoyens pour leur permettre de défendre leurs droits et de plaider pour une gouvernance plus démocratique.

## Activités du GODH

Les principales activités du GODH s'inscrivent dans les champs suivants :

-Le **monitoring** et l'**investigation** des violations des droits des citoyens et le **suivi** de la situation globale des droits de l'Homme en République du Congo ;

-Le **plaidoyer**, par la publication de rapports thématiques, des notes de position/déclarations, d'articles/newsletters, des communiqués de presse, et par l'organisation de forums de discussion et dialogues politiques;

-L'**assistance aux victimes** à travers l'aide juridique et l'assistance psychosociale, matérielle et médicale ;

-La **médiation**, à travers la résolution pacifique des conflits et le règlement à l'amiable;

-L'**habilitation** des communautés à la base, à travers des formations juridiques et pratiques portant sur les lois en vigueur, les droits des citoyens, les moyens légaux de les défendre, la construction de réseaux de solidarité, ainsi que des formations sur les techniques de plaidoyer et de résolution des conflits ;

-L'organisation de sessions spécifiques de **sensibilisation** à destination des survivantes des violences (projections films, présentations théâtrales, causeries-débats); des campagnes itinérantes de promotion/plaidoyer sur les droits humains et la promotion de l'éducation aux droits de l'homme.

## Le GODH en bref

Le Guichet d'Observation des Droits Humains en sigle GODH est symbolisé par une main. Chaque doigt représente une fonction.

### **1-LE GODH COMME OUTIL DU MONITORING DES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS**

A travers cette fonction, le GODH entend développer des actions visant à assurer le monitoring et l'investigation sur les violations des droits de l'homme. L'accent sera mis sur l'organisation des enquêtes, visites de surveillance et de documentation sur les violations des droits humains; la réalisation des missions de monitoring et de diagnostic communautaire, et la dénonciation des violations des droits humains, etc.

### **2-LE GODH COMME MÉCANISME D'ALERTE PRÉCOCE SUR LES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS**

Le GODH entend ainsi documenter et alerter sur les violations des droits humains. Il s'agira de renforcer le système de collecte, d'analyse et de diffusion des données sur les violations des droits humains; plaider en faveur du respect des droits des groupes vulnérables; développer un mécanisme de traitement en temps réel des violations des droits humains; alerter l'opinion publique sur les violations des droits humains, à travers la publication des communiqués de presse, les notes de position et la mise en place d'une ligne téléphonique d'urgence.

### **3-LE GODH COMME INSTRUMENT DE PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DES VIOLATIONS DES DROITS HUMAINS**

Il sera question à travers cette fonction d'apporter des réponses aux besoins des victimes des violations des droits humains dans le pays. Au nombre des actions à mener, il y a: le renforcement des

structures de prise en charge (médicale, psychologique, sociale et juridique) des victimes des violations des droits humains; l'assistance directe des victimes et la mise en place d'un système de référencement des victimes.

### **4-LE GODH COMME OUTIL DE SENSIBILISATION ET D'ÉDUCATION AUX DROITS HUMAINS**

Le GODH contribuera à la sensibilisation et l'information des citoyens sur les concepts des droits de l'homme à l'aide des projections films, affiches et dépliants, conférences-débats et campagne de promotion et de plaidoyer et renforcer l'éducation aux droits humains.

### **5-LE GODH COMME CADRE DE CONCERTATION, D'ÉCHANGE ET DE PLAIDOYER SUR DROITS DE L'HOMME**

Le GODH vise à créer un cadre de rencontre et de discussion pluri-acteurs sur les droits humains. Parmi les actions à mener, il y a les rencontres des différents acteurs (dialogues politiques), le plaidoyer pour l'élaboration et le suivi des lois et la vulgarisation des instruments juridiques.

### Contact

37 Rue Sitabi, Château d'Eau Nganguoni,  
Makelekele, Brazzaville

Dr NGODI Etanilas: 06 663 57 56/05 522  
3518

netanilas@gmail.com

Mr DJEMBO Ornael Mikhael: 06 690 6632

avenirnepad\_congo@yahoo.fr

Email: info@avenirnepadcongo.com

Site web: www.avenirnepadcongo.com

## GUICHET D'OBSERVATION DES DROITS HUMAINS (GODH)

